

Elle recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

**Directeur(trice) de Multi-Accueil (H/F)**  
**Filière sanitaire et social (catégorie A)**  
**Lieu d'affectation : Chaumont**

Au sein de la Direction Petite Enfance et, sous l'autorité du Directeur de la petite enfance, vous aurez pour mission de diriger une structure d'accueil non permanent de la Ville de Chaumont pour les enfants de moins de 3 ans, assurer la mise en œuvre des projets municipaux dans votre domaine d'intervention, mettre en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants, élaborer les projets de service et manager une équipe de collaborateurs. Vous serez donc chargé des activités suivantes :

**Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet municipal petite enfance:**

- Conseiller les décideurs et travailler en soutien technique auprès des Elus et des supérieurs hiérarchiques
- Négocier les moyens temporels, matériels, humains et budgétaires
- Evaluer la mise en œuvre des projets et proposer des améliorations
- Participer aux réunions de la direction Petite Enfance et aux diverses réunions de travail
- Travailler en transversalité avec les autres Etablissements d'accueil de jeunes enfants de la Ville et les autres directions de la collectivité
- Ouvrir la structure sur son environnement : promouvoir l'action publique et communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la structure, développer les relations avec les partenaires institutionnels, acteurs de la vie locale et intervenants extérieurs divers
- 

**Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement et du règlement intérieur :**

- Prendre part à la construction du projet d'établissement (éducatif et social) et à la révision du règlement intérieur des structures
- Analyser les besoins des familles et des enfants et les évolutions de l'environnement social
- Définir, développer et piloter un projet éducatif en cohérence avec les orientations des Elus, et les politiques publiques de l'Enfance et de la Jeunesse, conduire le changement
- Développer une culture de la bientraitance
- Garantir l'application du cadre juridique et le respect des procédures internes de la collectivité
- Associer les parents de façon adaptée
- Etre garant de la mise en œuvre du projet et des prescriptions réglementaires.

**Concevoir, animer et mettre en œuvre le projet pédagogique, en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants :**

- Définir les modalités pédagogiques du projet d'établissement
- Traduire et décliner le projet éducatif local pour concevoir le projet pédagogique fédérateur
- Animer et encadrer une équipe de professionnels composée d'Educateurs de Jeunes Enfants, d'Auxiliaires de Puériculture et d'Agents Sociaux :
- Garantir la cohérence et l'harmonisation des pratiques
- Favoriser l'analyse des pratiques
- Superviser, accompagner et ajuster les pratiques pédagogiques
- Concevoir un aménagement des locaux et des espaces, un équipement en matériel conformes au projet et aux besoins de l'enfant
- Rédiger des protocoles, procédures et fiches techniques sur les soins, les activités

**Accueillir, orienter et coordonner la relation aux familles ou substituts parentaux, en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants :**

- Informer les parents ou substituts parentaux sur les modalités de l'accueil des enfants
- Gérer les dossiers familles : présenter les dossiers à la commission d'admission, contrats, factures
- Concilier les besoins de l'enfant et la demande de la famille pour proposer la solution la plus adaptée
- Garantir la qualité de prise en charge des enfants et leur suivi global, veiller à une relation de qualité avec leurs familles, entre les parents et l'équipe, être médiateur si besoin (écoute, conseils, soutien ...)
- 

**Mettre en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants :**

- Activer les ressources de la structure et du territoire en matière de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant, travailler avec les intervenants extérieurs spécialisés de la structure
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant. Alerter les parents et les orienter vers les acteurs des champs socio-éducatifs et médicaux. Interpeler les services compétents si nécessaire
- Organiser et planifier la surveillance médicale des enfants : développer des moyens de prévention, rédiger des protocoles
- S'assurer de la qualité de l'environnement de vie dans la structure
- Veiller en concertation avec le médecin de l'établissement et, selon la situation avec la famille :
  - o A la bonne adaptation des enfants et au respect de leurs besoins physiologiques
  - o A l'intégration des enfants en situation de handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière

- A la définition du cadre et des modalités d'intervention des soins d'urgence. Elle assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles. Elle enseigne au personnel les attitudes et les gestes efficaces en vue de la sécurité des enfants
- Dans les Multi-accueil, la Directrice, Infirmière Puéricultrice, veille au respect des modalités de la délivrance des soins dont les enfants ont besoin et à la mise en œuvre des prescriptions médicales

#### **Manager, animer, piloter, soutenir les équipes en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants :**

- Mettre en place un management de la bientraitance et par la bientraitance
- Comprendre et accompagner les phénomènes émotionnels au sein des équipes et porter une attention particulière aux situations de souffrance, voire d'usure et d'épuisement professionnels
- Tutorer ses collaborateurs et former les stagiaires des différentes formations professionnelles petite enfance
- Instaurer un esprit d'équipe, impulser la dynamique, la communication et cultiver le plaisir de travailler ensemble
- Déléguer et valoriser le travail et les compétences des collaborateurs. Favoriser l'innovation, la créativité et la motivation
- Organiser les conditions de pilotage, de suivi et d'évaluation de l'activité des agents et animer des réunions de service
- Rédiger et communiquer des directives et notes de service
- Répartir les activités en fonction des contraintes de la direction ou du service, planifier le travail d'une équipe en la dotant des moyens nécessaires à son activité
- Harmoniser les méthodes de travail et apporter une aide technique et méthodologique aux agents
- Prévenir et gérer les conflits
- Réaliser des évaluations régulières et des entretiens annuels d'évaluation

#### **Gérer les ressources humaines :**

- Participer aux procédures de recrutement
- Recenser les demandes et les besoins de formation des agents
- Gérer les plannings, les congés et absences du personnel ainsi que leurs remplacements
- Participer aux procédures disciplinaires et apporter des éléments d'arbitrage et de décision

#### **Gérer les diverses autres activités techniques et administratives :**

- Participer à la préparation et à la gestion budgétaire
- Participer à la production des informations nécessaires et bilans demandés par la CAF
- Assurer le maintien d'un taux de fréquentation conforme aux exigences de la CAF dans le respect des règles de sécurité
- Gérer le flux du public dans les locaux et le planning d'accueil des enfants : arrivées, départs, absences...
- Suivre le bon entretien des locaux : signalements formalisés des besoins de travaux et interventions techniques diverses, retours de réalisations ...
- Contrôler la logistique globale : les commandes et les stocks
- Etre responsable de la vie quotidienne de la crèche et garant du respect du cadre réglementaire, notamment en matière d'hygiène et de sécurité
- Dans les multi-accueils, contrôler la gestion rigoureuse de la cuisine, l'élaboration des menus, la préparation, la conservation et le service, dans le respect des normes HACCP

#### **Assurer les missions de responsable unique de sécurité (multi-accueils) :**

- Prendre toutes les mesures de prévention et de sauvegarde en matière de sécurité
- S'assurer que les installations ou les équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec la réglementation en vigueur
- Assister aux commissions de sécurité, tenir et mettre à jour le registre de sécurité. Prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des agents et permettre leur évacuation le cas échéant

#### **Profil : Diplôme d'Etat d'infirmier(ère) puériculteur obligatoire**

Vous justifiez d'une expérience de minimum 3 ans en service petite enfance, de préférence en structure d'accueil collective.

Vous maîtrisez l'outil informatique et possédez des capacités rédactionnelles et de synthèse, vous disposez du sens des relations humaines, des responsabilités et de l'organisation et appréciez le travail en équipe.

Grande disponibilité.

Discrétion, polyvalence

**Poste à temps complet à pourvoir à compter de juillet 2021.**

**Poste à horaires variables selon règlement intérieur du temps de travail en vigueur et besoins de la Direction**

**Recrutement en catégorie A de la Fonction Publique Territoriale.**

**Rémunération selon profil.**

**Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS,...**

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 04 juin 2021** à : Monsieur le Président, BP 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à : [vcaput@agglo-chaumont.fr](mailto:vcaput@agglo-chaumont.fr)

**Renseignements** : Monsieur Jean-François BOISSON, Directeur Petite Enfance, au 03.25.02.65.05 ou par mail à [jboisson@agglo-chaumont.fr](mailto:jboisson@agglo-chaumont.fr)